



Montreuil, le 10 juin 2015

Madame Ségolène ROYAL

Ministre de l'écologie,
du développement durable et de l'énergie

Madame Sylvia PINEL

Ministre du logement,
de l'égalité des territoires et de la ruralité

Mesdames les Ministres,

Lors de la présentation du RIFSEEP au CSFPE, l'ensemble des fédérations syndicales a rejeté le projet.

Sans nouvelle concertation, deux décrets et plusieurs arrêtés ont été publiés pour la mise en place de ce nouveau régime indemnitaire.

Lors de la réunion du 1^{er} juin organisée avec les organisations syndicales suite à la demande de FO-CGT-FSU et Solidaires, Madame la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a annoncé une demande de dérogation pour les corps techniques des ministères auprès de la DGAFP.

Dans le cadre de la réunion plénière du 5 juin à la DRH, relative aux mesures catégorielles 2015 et à la mise en place du RIFSEEP, les organisations syndicales ont décidé unanimement de quitter la séance face au blocage avec la DRH.

Nous observons par ailleurs que le projet présenté par la DRH contredit même les objectifs initialement affichés par le gouvernement à savoir l'harmonisation des différents régimes et le rattrapage des inégalités générées par leur méthode de mise en œuvre.

A l'unanimité, les organisations syndicales ont demandé que la dérogation, dont vous avez accepté le principe, porte sur l'ensemble des agents de vos ministères et des établissements publics, qu'ils appartiennent à un corps administratif, technique ou d'exploitation.

Cette demande forte et consensuelle se justifie largement pour les raisons suivantes :

- les agents de vos ministères subissent depuis bientôt 10 ans des réformes et restructurations incessantes (DIR, DDEA, DDI, DREAL, VNF, CEREMA, ANCOLS...) et maintenant la réforme territoriale de l'État et la création de l'Agence française de la biodiversité. Renforcer l'individualisation des rémunérations dans ce contexte et le poids de la cotation de postes en plein bouleversement n'est pas acceptable !
- Ils sont tous impactés, avec de nombreuses interrogations sur leur avenir, et il serait inconcevable que la demande de dérogation à la mise en œuvre du RIFSEEP ne porte pas sur l'ensemble des agents. Sans pour autant opposer les corps et dans un souci d'égalité nous réclamons également la dérogation pour les personnels administratifs comme le prévoit le décret.
- un vrai bilan RH de la très contestée PFR est indispensable avant de se projeter sur le RIFSEEP. Or, nous ne l'avons pas obtenu malgré nos demandes répétées. Comment dans ces conditions ne pas reproduire et sanctuariser les mêmes erreurs (reconnues dans plusieurs rapports fournis par l'administration) ? D'autant plus que les mesures catégorielles, de l'aveu même du Directeur des ressources humaines, sont en voie de disparition à très court terme et cela va entériner de facto le gel de l'indemnitaire !

Ce n'est donc pas le moment de se lancer dans une modification lourde des régimes indemnitaires qui ne peut générer que démotivation et frustration chez les agents, ainsi que de nouveaux dysfonctionnements des services de la DRH qui croulent déjà aujourd'hui sous le poids des dossiers en retard dû aux dernières réformes structurelles.

Mesdames les Ministres, la manière dont se préfigure la mise en place du RIFSEEP, de nature à aggraver le vécu anxigène des personnels, avec son corollaire de RPS, est une menace sur l'unité de nos communautés de travail.

Nos organisations refusent cette évolution et l'aggravation de la fracture sociale qui va en découler au moment où les réformes de structures, qui demandent cohésion et solidarité, s'accélèrent de toute part.

Face à l'urgence des échéances et aux enjeux très importants pour l'avenir des personnels nous sollicitons une audience, dans les plus brefs délais, avant le CTM du 2 juillet et la présentation du PLF 2016.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Ministres, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CGT
Nicolas Baille

Pour FO
François Deneux

Pour la FSU
Jean-Luc Ciulkiewicz

Pour l'UNSA
Daniel Puigmal

Pour Solidaires
Laurent Pidancet